

# Faits saillants du portrait agricole



## L'AGROENVIRONNEMENT

L'agriculture joue un rôle dans l'équilibre dynamique entre les éléments naturels que sont l'eau, la forêt et la terre qui constituent un écosystème.

Le PDZA doit être harmonisé avec les planifications existantes : le plan des milieux humides, hydriques et naturels (PMHHN), le Plan de protection et de mise en valeur de la forêt (PPMV), le Plan directeur de l'eau ainsi que le Schéma d'aménagement.

Par le PRMHHN, la MRC s'est engagée à concilier conservation et développement.

Un objectif du PMHHN est de réduire la pollution liée aux activités agricoles qui crée une pression potentielle sur les milieux humides. 88% de ces milieux sont potentiellement en affectation agricole (carte 2).

Le PPMV de la forêt repose sur trois axes : le maintien de l'intégrité des écosystèmes forestiers; la création de richesses à partir des ressources forestières et un milieu forestier en santé qui profite à tous les utilisateurs.<sup>4</sup>

L'agriculture fait partie de la solution face à l'émission de gaz à effets de serre. Les actions à déployer contre les GES sont à la fois réparatrices et préventives. D'une part, agir pour contrer les effets nuisibles des activités agricoles sur l'environnement et, d'autre part, adopter des solutions préventives.

Les projections climatiques dans le Centre-du-Québec offrent un aperçu des conséquences potentielles des changements climatiques, notamment sur les érablières (diminution de 15 à 22% d'ici 2090), sur la forêt, sur les productions végétales (pluies diluviennes) et animales (chaleur).

37 entreprises sont certifiées en agriculture biologique, principalement du domaine végétal pour des recettes de 2,7 M\$

## L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE SUR UNE DÉCENNIE

De 2010 à 2020, le nombre de fermes animales a diminué de 129 et celui des fermes végétales a augmenté de 117.

Toutes les productions visées par la gestion de l'offre se positionnent favorablement de 2010 à 2020. Par exemple, dans cette période, la production de poulets-dindons est passée de 40 M\$ à 140 M\$, une hausse de 339 %.

Une forte croissance est observée dans les cultures abritées (serres), les céréales et oléagineux. Les revenus des cultures abritées (en serre) ont presque quintuplé

---

<sup>4</sup> [PPMV - Agence forestière des Bois-Francs \(afbf.qc.ca\)](http://ppmv.agriculture.gouv.qc.ca/)

Les superficies de production en légumes frais ont doublé, tout comme les revenus des cultures végétales en serres et en champs.

L'acériculture, les fraises des champs, la culture ornementale et les légumes de transformation ont vu leur superficie augmenter.

### LES ACTIVITÉS AGRICOLES ACTUELLES

L'agriculture et la forêt couvrent, chacun, une superficie équivalente du territoire, soit 61 531 ha.

L'eau représente 12 859 ha et 3 038 km de milieux hydriques.

La vitalité de l'agriculture d'élevage sur le territoire de la MRC est favorisée par le système de gestion de l'offre.

Les recettes générées par l'élevage totalisent 301,4 M\$. Les activités de production de dindons-poulets (140 M\$), de bovins laitiers (63,8 M\$) et la production d'œufs (33,3 M\$) génèrent les revenus les plus élevés.

Le couvert forestier est localisé principalement dans les zones agricoles viables au sud-est de la MRC.

Ce sont 3 393 propriétaires forestiers qui détiennent un ou des lots forestiers (2023) au sein de la MRC.<sup>5</sup> De ceux-là, 315 sont reconnus (enregistrés) comme "producteurs forestiers".

Le tiers de la superficie de production agricole est loué.

En nombre, les entreprises laitières occupent le premier rang et se caractérisent par leur présence sur l'ensemble du territoire (12 municipalités).

Les deux tiers des revenus en végétal proviennent des céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains.

Le tiers des activités de production de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains sont jumelés avec d'autres productions.

La culture abritée (serre) est au second rang des revenus en végétal (18 M\$).

L'industrie porcine génère des recettes de 27,3 M\$ provenant de soixante et une entreprises pour qui c'est l'activité principale.

Des petites productions de spécialités sont présentes sur le territoire : le caprin produit de niche, l'ovin, l'apiculture, les chevaux en éducation (collège St-Bernard – Saint-Cyrille-de-Wendover – Centre équestre MAC).

---

<sup>5</sup> Compilation spéciale MRC de Drummond

L'aménagement durable de la forêt et les revenus de la vente de bois pourraient être optimisés. Le nombre d'agriculteurs reconnus « producteur forestier » est faible par rapport au potentiel des terres pouvant faire l'objet d'un aménagement forestier durable.

Les municipalités situées dans la deuxième couronne de la MRC présentent une vitalité moindre. Cette dévitalisation est aussi observable au centre-ville de Drummondville

### L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE AU SEIN DE LA MRC DE DRUMMOND

Des éléments sont en place pour favoriser et accroître l'autonomie alimentaire du territoire de la MRC, notamment la présence de ventes en circuits courts et la présence d'entreprises de transformation.

Les formes de ventes en circuits courts sont variées : kiosque, marché public, autocueillette, site Internet, paniers de famille. Ce sont l'un ou l'autre des modèles de ventes en circuits courts qui sont adoptés par 314 entreprises.

La moitié des emplois dans le domaine de la transformation est générée par la fabrication de produits de viande (29 %) et celle de produits laitiers (20 %)

Ce sont 181 entreprises agricoles qui vendent directement au consommateur. De celles-ci, 37 entreprises transforment directement à la ferme.

Cette transformation se fait pour les deux tiers en agriculture végétale et l'autre tiers en élevage.

En agrotransformation, on compte 13 entreprises d'élevage dont 4 abattoirs qui transforment l'agneau, le mouton, le bœuf, la volaille. En végétal, le « prêt à manger » domine. 12 entreprises produisent des « prêts à cuisiner ».

Les 65 entreprises de transformation alimentaire se concentrent sur l'offre et la préparation de viande, de bœuf, de porc, de bison, de wapiti, de cheval et de poulet de grain.

La production de canneberge contrôle toute la chaîne logistique, de la production – emballage- étiquetage – distribution – gestion d'inventaire – préparation douanière – transport.

## L'ACCÈS AUX TERRES AGRICOLES

Trois enjeux portés par la relève agricole sont susceptibles d'être soutenus dans le cadre d'un PDZA.

Un premier est l'accès aux terres agricoles par les « non-apparentés ». La FRAQ soulève le Volet 2 de l'article 59 dans le cadre d'une demande à portée collective comme une solution.

Un deuxième est la valorisation de la remise en culture des friches.

Un troisième est l'adoption de pratiques vertes.

Lors du Bilan du PDZA 2017, il a été mentionné que les trois relèves agricoles en cours d'établissement étaient locataires.

Une superficie de 716 ha sont en friches agricoles dans la MRC. C'est à Saint-Brigitte-des-Saults que se situe le nombre plus élevé d'ha en friche (132,11ha).

99 propriétaires pensent vendre ou transférer leur terre d'ici cinq ans.

Le tiers de la superficie des terres agricoles fait l'objet de location par les producteurs.